

**"Bercy-Charenton" (12e). Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du P.L.U. Dossiers de création et de réalisation de la Z.A.C. Désignation de l'aménageur. Protocole foncier Ville/S.N.C.F./Aménageur.**

02/07/2018

Par Mme Anne HIDALGO - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues, depuis le début de cette mandature, nous avons à cœur de bâtir un aménagement urbain qui soit mis au service des Parisiens, au service du développement durable, de la mixité, de l'accès de toutes et tous à un cadre de vie agréable. Ce sont des objectifs qui guident ce qui s'annonce à tout point de vue comme un des grands chantiers de la décennie, à savoir l'aménagement de la zone Bercy-Charenton qui constitue un enjeu fort pour les Ville de Paris et de Charenton-le-Pont.

Je sais que nous allons avoir un débat dans lequel des positions, parfois exprimées de façon historique dans cette Assemblée, avant même cette mandature, vont trouver à s'exprimer. Je voudrais que chacune et chacun resituent le débat que nous avons et que nous allons avoir sur Bercy-Charenton dans le contexte, dans le cadre qui est celui de notre mandature et celui de ce mois de juillet 2018.

Dès 2001, la question de l'urbanisme, de l'évolution urbaine de Paris a été posée par Bertrand DELANOË, par l'équipe, et certains ici sans doute se souviennent du vote du premier P.L.U. de Paris en 2006, qui avait été l'objet de très nombreux débats, parfois de vives controverses, notamment sur des questions fondamentales comme celles de la mixité des fonctions à Paris, la place du logement social, mais aussi de la mixité de la ville sous tous ces aspects ou encore celles relatives à la question des hauteurs.

Dans la mandature de 2001 à 2008, il n'y avait pas eu de majorité pour porter l'idée qu'à certains endroits dans Paris, la question des hauteurs pouvait ne pas être taboue et pouvait donner lieu à des émergences, à des propositions architecturales qui viennent apporter un plus à notre ville sans la transformer, bien sûr, en ce que sont devenues d'autres métropoles que l'on aime, mais dont personnellement je n'aime pas du tout l'évolution urbaine et architecturale. Je pense notamment à la métropole de Londres : alors que nous faisons le pari d'une architecture plus délicate, intégrant toutes les fonctions de la ville et laissant une place importante au logement social, d'autres villes, comme Londres, avait fait le choix de ne justement pas faire de logement social. Cela nous avait été beaucoup reproché. Je pense que, 15 ans après, nous mesurons à quel point nous avons eu raison de suivre un chemin beaucoup plus équilibré, en tout cas qui cherche à mixer les différentes fonctions de la ville. D'ailleurs, mon ami, le maire de Londres, Sadiq KHAN, est lui-même confronté aujourd'hui à une évolution de cette ville dans laquelle il souhaite inscrire beaucoup plus d'habitants, en inscrivant notamment une dimension relative aux logements sociaux et en prenant l'exemple de Paris pour remettre des habitants au cœur de la ville.

En 2008, deuxième mandature de Bertrand DELANOË, nous avons porté le débat, et je l'ai porté directement, en charge de l'urbanisme et de l'architecture. J'ai porté le débat relatif à l'évolution urbaine et architecturale, mais aussi à la question des émergences, de la hauteur dans Paris. Ce débat, pour ceux qui s'en rappellent ici, avait été un débat fort, avec ses controverses, avec, ce qui est normal dans une enceinte démocratique, différentes visions de la ville qui s'opposaient. Ce débat a été tranché dans le sens d'une évolution qui est celle qui a pu s'exprimer sur des sites qui, dès 2008, ont fait l'objet d'un travail particulier, des sites qui pouvaient être des sites dans lesquels ces émergences pouvaient avoir lieu parce qu'ils s'inscrivaient en couture urbaine avec nos voisins.

Jean-Louis MISSIKA, alors en charge de l'innovation, avait accompagné ce mouvement car c'est un même mouvement d'innovation qui nous a permis de faire bouger l'urbanisme parisien sans rien retirer à la force et à la qualité de Paris et à sa dimension historique. Les sites que nous avons retenus dans la mandature précédente pour être des lieux qui pouvaient donner lieu à de la créativité, à de la création architecturale, voire même à de la hauteur, sachant que la créativité architecturale ne passe pas forcément par la hauteur, sont des sites sur lesquels nous avons apporté des preuves.

Je pense au très beau secteur de "Paris Rive Gauche", Monsieur le Maire du 13<sup>e</sup> arrondissement, secteur qui vous doit beaucoup, qui montre aussi le renouveau architectural parisien, qui fait aujourd'hui l'objet pas simplement d'une curiosité mais d'une intention toute particulière, site sur lequel nous avons cette créativité architecturale avec des immeubles de logement de 50 mètres qui ont été réalisés, mais également site sur lequel nous aurons un immeuble, une tour de Jean NOUVEL, la tour Duo, deux tours qui viendront apporter un signal dans la relation, notamment avec Ivry.

Un autre site qui avait été aussi l'objet de très nombreuses controverses et parfois oppositions assez viscérales, c'est le site de Clichy-Batignolles. Clichy-Batignolles, un secteur pour lequel nous sommes ici un certain nombre à nous souvenir de ces réunions publiques dans lesquelles on nous accusait de vouloir faire des tours et des barres. En fait, un site sur lequel, aujourd'hui, s'est exprimée une grande qualité architecturale, avec des architectes du monde entier qui sont venus construire des immeubles de logement, des équipements, des immeubles de bureaux, un magnifique tribunal de grande instance, premier immeuble de très grande hauteur à Paris après la Tour Montparnasse et les tours du front de Seine, un immeuble magnifique construit par Renzo PIANO, qui d'ores et déjà montre ce signal, ce signal très important sur un site que nous avons prédéterminé pour cette émergence.

Il y a aussi le site de la porte de Versailles, sur lequel nous avons eu à débattre, à nous opposer, avec les soubresauts que nous avons connus sur la tour Triangle mais avec un vote qui nous permet d'avancer sur la création, là aussi, d'un signal vers nos voisins, une émergence qui marque aussi une porte, une ouverture sur Paris.

Parmi tous ces sites, un autre site, un site ressemblant beaucoup plus, d'ailleurs, par ses caractéristiques au site de Clichy-Batignolles, puisque c'est construit sur des emprises ferroviaires, des lieux qui étaient dédiés à une logistique urbaine en pleine mutation, et un site qui va donner lieu à un nouveau quartier de Paris, en lien avec sa Métropole. Nous avons commencé à travailler sur ce site dès 2008.

Dans la mandature précédente, il y a eu un travail porté par l'architecte urbaniste ROGERS et ses équipes, Madame la Maire du 12e arrondissement, qui a permis de faire venir, de travailler avec des collectifs d'habitants, quoique, par définition, c'est un site sur lequel il n'y a pas d'habitants. Il y a forcément un arrondissement, des riverains mais aussi des gens qui aspirent à pouvoir habiter dans ces lieux, des associations aussi. Je pense aux associations qui se mobilisent à Paris pour le logement, qui interviennent et qui sont intervenues sur l'urbanisme de ce site.

Sous cette mandature, Jean-Louis MISSIKA porte non seulement l'architecture, l'urbanisme mais aussi l'innovation et le Grand Paris, autant de sujets qui se conjuguent précisément à cet endroit de la Capitale.

La proposition qui vous est faite aujourd'hui est une proposition qui s'inscrit pleinement dans la vision qui est la nôtre et nous avons une preuve de cette vision avec ce que nous avons déjà réalisé. N'en déplaise aux uns et aux autres, ce qui est réalisé, par exemple à Paris Rive Gauche ou à Clichy-Batignolles, ce sont des preuves d'un urbanisme délicat, d'un urbanisme qui prend soin justement des habitants en proposant une mixité aussi des fonctions de la Ville. Et cela a à voir avec cela.

En effet, le débat que nous allons avoir ... J'invite chacun après cette séance à reprendre les débats que nous avons, notamment sur Clichy-Batignolles et j'espère qu'il ne sera pas aussi copié-collé que ce qui avait pu être dit avant que Clichy-Batignolles ne soit ce quartier, dont je suis heureuse qu'aujourd'hui il nous rassemble. Je suis heureuse parce qu'en septembre prochain, lorsque nous allons inaugurer la dernière tranche de logements sur Clichy-Batignolles, je suis sûre que toutes et tous nous allons nous retrouver pour dire combien c'est formidable.

Eh bien, justement, c'est parce qu'il y a ces preuves que ce que nous voulons faire à Bercy-Charenton est crédible. Ce que nous voulons faire à Bercy-Charenton, c'est un programme d'aménagement ambitieux qui répond à des déséquilibres territoriaux que nous connaissons bien à Paris. J'écoutais tout à l'heure un certain nombre d'interventions sur notamment le Scot. On nous dit "il n'y a pas assez de logements, il y a trop de logements, il n'y a pas de couture", mais si sur des territoires, comme celui de Bercy-Charenton, on ne crée pas un morceau de ville, avec toutes ses fonctions, y compris des fonctions d'habitat, si sur ces territoires, une ville comme Paris - qui est une ville qui ose et qui a gagné des places dans tous les grands challenges internationaux - revient à quelque chose qui relève de "pas trop de logement, pas de logement, pas à cet endroit-là", alors c'est une ville qui s'arrête.

Moi, je suis pour une ville qui bouge, qui innove et qui prend soin de ses habitants en créant le logement et en créant les activités qui vont avec. C'est ce projet que nous portons, ici, à Bercy-Charenton. Un projet dans lequel on rééquilibre l'emploi vers l'Est. 12.600 emplois sont prévus, là où d'autres avant nous avaient pensé les emplois à l'Ouest et des logements très loin à l'Est. Nous rééquilibrons. Mais un vrai quartier de vie dans lequel 9.000 habitants vont venir résider. Cela aussi, c'est une innovation.

On ne peut pas nous dire qu'à cet endroit on va faire de la densité. Non, la densité à cet endroit sera beaucoup moindre, bien inférieure à la densité du cœur de Paris. Et n'essayons pas de faire croire que ce que nous faisons là, nous voulons le faire partout dans Paris, y compris dans les quartiers historiques. La question des tours a été tranchée dans la façon

dont elle a été votée sous la précédente mandature. En tous les cas, je suis en cohérence avec moi-même, permettez-moi au moins d'être cohérente avec moi-même, à savoir que les tours, les émergences ont leur place à des endroits où on est en couture, en relation avec nos voisins et avec le Grand Paris. C'est difficile, d'ailleurs, de prôner le Grand Paris tout en prônant le fait qu'une friche ferroviaire reste une friche ferroviaire.

Mes chers collègues, avant d'ouvrir ce débat, je veux vous dire et je veux dire aux Parisiens qui nous écoutent que ce qui nous guide, ce n'est pas quelque chose qui pourrait relever d'un certain nombre de fantasmes, de propositions ou de caricatures qui peuvent être prononcés ici et là. Ce qui nous guide, c'est ce que nous avons aussi déjà réalisé.

Moi, je fonctionne avec des preuves et ces preuves sont là. Ces preuves sont là, elles sont là et elles sont récompensées. D'abord, par la façon dont les habitants vivent dans ces nouveaux quartiers, quartiers dans lesquels ils nous disent combien ils sont heureux de pouvoir trouver un immense espace vert - je pense au parc Martin-Luther-King -, combien ils sont heureux de trouver des écoles, des équipements, des crèches. Oui, nous sommes la première ville aujourd'hui en nombre de places de crèche par enfants de moins de trois ans, combien ils sont heureux de trouver un certain nombre de services et des logements.

Oui, cela a été dit tout à l'heure, Monsieur AZIÈRE, vous le disiez, Paris est une ville qui est chère, qui a besoin de logements. Il y a une crise du logement et, bien sûr, il ne s'agit pas de faire n'importe quoi, il ne s'agit pas de bétonner Paris, mais venez me dire que la preuve que je vous apporte avec Clichy-Batignolles, c'est du bétonnage ; on en parle et je veux bien assumer publiquement le débat que nous aurons là-dessus. Non, je suis responsable de Clichy-Batignolles du début à la fin ; chers amis, j'en revendique la responsabilité pleine et entière.

Alors, mes chers collègues, voilà comment je souhaite aborder ce débat. Ce débat, je veux l'aborder dans la clarté et dans la transparence. Chacun assume ses actes, j'assume les miens. Ce Paris que nous voulons construire, c'est ce Paris qui s'inscrit bien sûr dans le Grand Paris mais c'est un Paris qui prend soin de ses habitants, qui remplit ses fonctions, notamment la fonction de logement, la fonction de rééquilibrage, mais aussi avec cette volonté de faire de notre Ville une ville durable.

Merci, mes chers collègues.